Tresse de masse inox 26.5 x 150mm

Réf : **TI25150**



Les tresses de mise à la terre et de liaison en acier inoxydable CPI haute qualité peuvent être installées dans les environnements extrêmement corrosifs tels que les applications offshore ou côtières.

Livraison classique

Prix public TTC
N.C.

CARACTÉRISTIQUES

TRESSE DE MASSE INOX 26.5 X 150MM

Réf. **TI25150**

Matière dangereuse : non
Poids : 0,06 kg.

- Dimensions : 26.5 x 150 mm
- Longueur : 150 mm
- Poids : 0.058 kg
- A : 26.5 mm
- B : 30 mm
- C : 15 mm
- D : 3.5 mm

SPÉCIFICATIONS

La gamme complète des tresses CPI est idéale pour les applications en tuyauterie ou cuves en acier inoxydable, dans l'industrie agro-alimentaire, l'industrie du bâtiment, du transport et l'industrie pétrochimique. nVent ERIFLEX propose des tresses et des cosses en acier inoxydable 316L, l'une des solutions en acier inoxydable les plus résistantes sur le marché. Notre processus de fabrication exclusif a été optimisé pour fournir le meilleur tressage, sertissage, découpage et poinçonnage possible.

Caractéristiques

- Résistance supérieure à l'abrasion, la corrosion, aux produits chimiques et aux UV, rendant le produit idéal pour les applications extérieures
- Convient parfaitement pour les joints d'expansion où un mouvement constant requiert une solution flexible et durable
- Prêt à l'emploi dès la sortie de l'emballage et sans besoin de découpe, de dénudage, de sertissage et de poinçonnage
- Installation facile et rapide
- Résistant aux vibrations et à l'usure, pour réduire la maintenance
- Ne rouille pas et ne se décolore pas, si bien que l'apparence ou la couleur ne change pas
- Contact électrique excellent
- Bonne résistance à la traction

- Aucune cosse ou borne supplémentaire nécessaire
- Matériau non magnétique
- Recommandé par les directives EMC/EMI

- Performance de catégorie C5 (très élevée) conformément à ISO® 12944-2
- Conformité EAC
- Conforme RoHS
- Conforme à la norme ISO 6469-1 (véhicules routiers propulsés électriquement - Partie 1 : Système de stockage d'énergie rechargeable) - Section 6.2.2 Vibrations